



CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

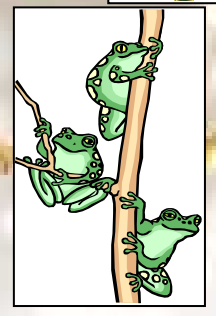
Au fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :
Lundi de 13 h 30 à 17 h
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h
Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>
<http://www.agglo-colmar.fr>



Janvier 2017



*Le Maire et son Conseil municipal
vous souhaitent
un Joyeux Noël et une Bonne Année 2017 !
Gleckligi Wienachta un a Guet nej Johr !*



Concert de Noël de l'ADEM'OE



La crèche de Noël



Les promus et médaillés
de la sainte Barbe



Marché de Noël



Illuminations de Noël

PHOTOS : Gérard HIRTZ, Francis ZIESSEL

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

2016 : les faits marquants...

Dans notre région, l'année 2016 a été marquée par une météo très contrastée, caractérisée par un premier semestre très humide et un second semestre particulièrement sec.

Au niveau de l'actualité mondiale, d'atroces attentats continuent d'être perpétrés dans de nombreux pays de notre planète et la guerre autour d'Alep en Syrie s'éternise, se soldant par de très nombreuses victimes dont des civils innocents, auxquelles le monde entier est en incapacité de venir en aide. A quoi sert le conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) où les belligérants mettent leur veto aux résolutions prises par ledit conseil ?

Dans notre pays, les courbes du chômage, de la dette, du commerce extérieur, de la paupérisation, pour ne citer qu'elles, ne se sont pas infléchies, bien au contraire. La guerre des egos de nos politiques est plus que jamais engagée face aux prochaines échéances électorales, présidentielles ou législatives, voire même communautaires.

Cela s'est passé...

Les manifestations ou autres événements étaient encore très nombreux en ce dernier mois de l'année avec le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes qui a attiré beaucoup de monde et a ainsi donné satisfaction à ses organisateurs. Succès également pour le « Chalet de Noël » installé place de l'Ecole, qui permet à de nombreuses personnes de la localité ou d'ailleurs de passer un moment agréable autour d'un vin chaud ou autres produits du terroir toutes les fins de semaine.

Quant à l'Adem'Oh (musique) et à l'Asiet (tennis), elles ont tenu leur assemblée générale. Moment clé dans le fonctionnement d'une association puisqu'il permet de présenter à ses membres et à la commune, le bilan de ses activités ainsi que les projets pour le futur.

De nombreuses fêtes de Noël ont été organisées, dont celles des escrimeurs, du périscolaire, du club de l'âge d'or. Une centaine de personnes sur les 304 nées avant 1947 et invitées par la commune, étaient présentes à la fête des Aînés. Le repas et l'animation proposés ont enchanté les participants, leur permettant ainsi de passer un excellent après-midi.

Une très belle cérémonie suivie d'un repas, a marqué la fête de la patronne de nos sapeurs-pompiers, sainte Barbe. De nombreux sapeurs-pompiers ont été honorés par des promotions, nominations, remises de médailles d'ancienneté ou pour services rendus, départs à la retraite et engagements. En préambule à cette fête organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers, les membres de l'UNC locale ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts, en mémoire des « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Les musiciens de l'orchestre de l'Adem'Oh ont présenté leur traditionnel concert de Noël en l'église Saint Michel. Chants de Noël interprétés par des enfants et répertoire varié étaient au programme de ce concert de qualité.

Téléphone...

De nombreux problèmes de téléphone ont été signalés à la mairie en ce mois de décembre. Grâce à un numéro de téléphone réservé aux collectivités locales, nous pouvons intervenir auprès de l'opérateur principal mais nous ne détenons pas la solution miracle. Néanmoins, notre appui a été utile dans quelques situations.

Déchets verts...

La bonne nouvelle : le quota par habitant a été relevé de 100 à 120 kg par an par Colmar Agglomération. De ce fait, Agrivalor a pu effectuer un dernier enlèvement en cette année 2016 sans frais supplémentaires pour la commune.

Enfin, pour commencer la nouvelle année dans une ambiance festive, je vous invite à venir nombreux pour la crémation des sapins prévue le samedi 7 janvier et organisée par Fresch'N Co et le corps local des sapeurs-pompiers.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un joyeux Noël, un passage dans la nouvelle année dans la bonne humeur et surtout **SANTE et BONHEUR pour 2017 !**

Güadi Rutsch !

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ



AGENDA - JANVIER 2017

- 6 Vœux du Maire
- 7 Crémation des sapins
- 13 AG AAPPMA
- 14 Cross corporatif Liebherr
- 20 AG Arboriculture
- 23 AG TTH
- 27 Collecte de sang



FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE PENDANT LES FÊTES

Le secrétariat de la mairie sera
exceptionnellement ouvert le :

Samedi 31 décembre de 9 h à 11 h

pour les inscriptions sur les listes électorales.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est fermée du jeudi 15 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017.

Réouverture le **mardi 3 janvier 2017 !**

Fermeture exceptionnelle : vendredi 6 janvier 2017

EGLISE

L'église est ouverte de 9 h à 17 h
du 11 décembre 2016
au 8 janvier 2017 inclus.

#OuiJeVote

En vue des prochains scrutins électoraux, nous attirons votre attention sur la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2016 au plus tard**, pour pouvoir voter en 2017.

Les électeurs sont normalement inscrits sur les listes électorales de leur commune de résidence. Toutefois, dans certains cas, il convient de s'inscrire ou de se réinscrire sur les listes électorales : déménagements, jeunes non recensés, Français de l'étranger désirant voter en France.

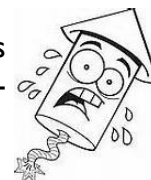
L'inscription peut se faire en mairie, par courrier ou par Internet sur www.service-public.fr. Une carte d'identité et un justificatif de domicile seront demandées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.ouijevote.fr

FESTIVITES DU NOUVEL AN

La vente des artifices de divertissement des catégories K1 et C1 est réservée aux personnes de plus de 12 ans (seuls les titulaires d'un certificat de qualification peuvent acquérir des engins de catégorie supérieure et des produits pyrotechniques permettant le tir tendu).

La vente d'artifices sur la voie publique et le transport d'articles pyrotechniques dans les véhicules de transport public collectifs sont interdits. Il est également interdit d'introduire dans le Haut-Rhin des pétards achetés à l'étranger.



Conseils de sécurité :

- . Pour les mineurs, la présence d'un parent ou d'un adulte est fortement recommandée.
- . Un pétard allumé ne se garde pas en main : il doit être jeté au sol et à bonne distance des personnes et des biens.
- . Ne jamais essayer de rallumer un pétard qui n'a pas explosé.



SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2016

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2016 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée :
 - qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 49 - parcelle 17, section 6 - parcelles 136, 138, 140, 142, 199, 201 et 203, section 18 - parcelle 75, section 39 - parcelle 557/124, section 5 - parcelle 35,
 - qu'une convention portant transfert de propriété des 2 chapiteaux (5 x 5 mètres) et du bar a été signée mi-octobre entre la commune et l'association Fresch'n Co. La commune demande à l'association de mettre gratuitement à disposition les chapiteaux aux associations de Herrlisheim-près-Colmar ainsi qu'aux communes voisines, dans le cadre de la mutualisation. En cas de dissolution de l'association, la propriété des chapiteaux et du bar reviendra à la commune.
4. A la demande de la Préfecture, il est précisé que les recettes de la taxe de séjour (soit environ 1 000 euros) ont servi à financer la restauration du lavoir communal. Cette opération a en effet permis de valoriser le patrimoine de la commune.
5. Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs et redevances (locations de salles et de terrains communaux, concessions au cimetière, droits de place, adhésions à la bibliothèque, ...) pour l'année 2017.
6. Le conseil municipal fixe à 30 euros la redevance à payer par la SARL Le Coin du Meunier pour l'installation d'un chalet de Noël au 1 place de l'Ecole du 22 novembre au 25 décembre 2016. Un arrêté portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public est établi.
7. Suite à la décision de renommer certaines rues et la rétrocession de l'impasse Bachacker dans le domaine communal, il convient d'actualiser la longueur de la voirie communale : celle-ci est portée à 11 202 mètres (contre 9 973 mètres fin 2014).
8. Le Conseil municipal prend acte du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de Colmar agglomération pour les exercices 2009 et suivants.
9. Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil municipal autorise le Maire à recruter des agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet (à raison de 17h30 / semaine ou 20h / semaine) correspondant au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe.
10. Le Conseil municipal confirme l'engagement de l'opération d'aménagement d'un atelier technique qui est inscrite au budget 2016 de la commune et sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire 2017.



11. Le Conseil municipal avait pris acte, lors de sa séance du 26 septembre 2016, de la transformation de l'ADAUHR en Agence technique départementale à compter du 1^{er} janvier 2017. Aujourd'hui, les élus :

- approuvent le projet de statuts de la nouvelle agence technique départementale dénommée « Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin – ADAUHR »,
- décident d'adhérer à cette nouvelle agence moyennant une cotisation annuelle de 500 €,
- désignent M. Hugues BANNWARTH comme représentant à l'Assemblée générale.

12. Divers

Des panneaux « Espace sans tabac » ont été installés au périscolaire et devant les écoles, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer et Colmar agglomération.

Un point est fait sur les dossiers en cours : atelier communal, presbytère, parking Saint Paul, bibliothèque, ...

Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

Les travaux sur le Plan local d'urbanisme (PLU) avancent.

Durant cette phase, et ce jusqu'à l'arrêt du PLU par le Conseil municipal, la concertation se poursuit.

N'hésitez pas à consulter les documents qui sont à votre disposition et à faire part de vos remarques, observations et demandes.

Le registre destiné à recevoir vos remarques est disponible en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.



DEJECTIONS CANINES : CONCOURS DE DESSINS

Les enfants du village, âgés de 8 à 11 ans, sont invités à faire un dessin sur les déjections canines.

Les meilleurs dessins seront déclinés en affiches, disposées aux endroits stratégiques du village, et récompensés !

Les dessins (avec slogan), au format A4 couleurs, doivent être déposés à la mairie avant le 31 janvier 2017.

A vos crayons !!!



La Vie Communale

AGENCE POSTALE : REORGANISATION DES SERVICES



Le centre de tri de Wintzenheim, dont nous dépendons, a réorganisé ses services depuis mi-octobre, ce qui occasionne quelques changements dans votre vie quotidienne :

- . les tournées des facteurs et postiers sont allongées, d'où une heure de passage plus tardive.
- . l'heure de retour des colis et recommandés a été décalée à 9 h du matin.

IL EST DONC INUTILE DE VOUS PRESENTER A L'AGENCE POSTALE AVANT 9 h 00 POUR RECUPERER VOS OBJETS AVISES.



ATELIERS CULINAIRES (pour les + de 55 ans) « Les plats en équilibre »

Judi 5 janvier 2017 - Judi 9 février 2017 - Judi 2 mars 2017
Judi 27 avril 2017 - Judi 11 mai 2017
de 9 h 30 à 11 h 30, salle de l'Amitié à Herrlisheim.

Lors de ces ateliers, animés par une diététicienne diplômée d'Etat, vous :

- . ferez le point sur vos besoins nutritionnels en fonction de votre âge et de votre activité
- . comprendrez l'intérêt d'une alimentation équilibrée
- . **réaliserez l'intégralité d'un repas équilibré (entrée, plat, dessert)... que vous pourrez ramener et déguster chez vous !**

(Les contenants pour ramener votre réalisation à domicile sont à apporter par vos soins ; le reste du matériel nécessaire à l'atelier culinaire est à la charge de Siel Bleu)

TARIFS : 10 € la séance (cycle de 5 séances)

Renseignements et inscriptions à la mairie de Herrlisheim : 03 89 49 39 80 ou
mairie.herrlisheim68@wanadoo.fr

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	DECEMBRE 2015	DECEMBRE 2016
Femmes	42	36
Hommes	40	46
Total	82	82
Demandeurs d'emploi indemnisés	69	69
Demandeurs d'emploi non indemnisables	13	13

RESULTAT DES DONNEES RADAR

Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

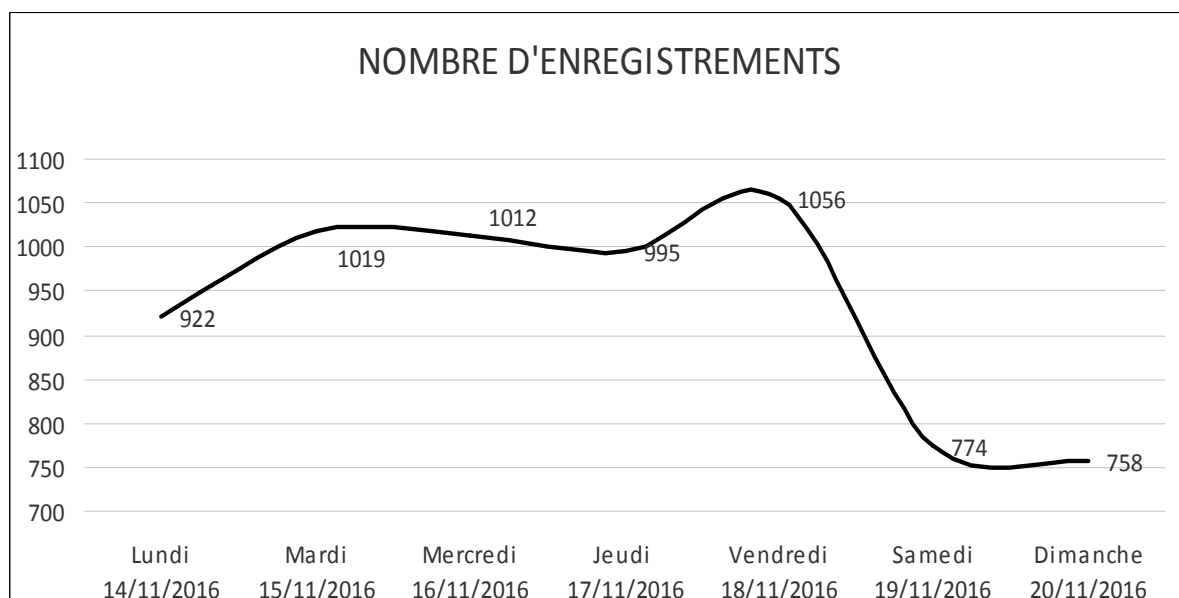
Emplacement : rue du Berger
Sens : entrée du village
Période : du 9 au 29 novembre 2016
La vitesse est limitée à 50 km/h.

Nombre d'enregistrements : 19 158 tout compris
Nombre de jours : 21 jours
Moyenne passages/jour : 912

Vitesse	Vitesse moyenne	
Vitesse affichée	1 ^{er} enregistrement	2 ^{ème} enregistrement
	50,2	42,7

Vitesse par tranche	Nombre	Pourcentage	Vitesse moyenne	
			1 ^{er} enregistrement	2 ^{ème} enregistrement
Moins de 20 km/h	666	3,48%	16,2	27,8
De 20 à 55 km/h	12 346	64,44%	46,6	39,7
De 56 à 97 km/h	6 146	32,08%	61,2	50,3

Nombre de passages en une semaine, du lundi 14 au dimanche 20 novembre 2016.



SEL DE DENEIGEMENT



N'oubliez pas qu'en cas de chute de neige ou de verglas, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige sur le trottoir au droit de leur propriété en dégagant celui-ci autant que possible et d'y jeter du sel, du sable ou de la sciure de bois.

Du sel de déneigement est à la disposition des habitants, dans le conteneur qui se trouve sur le parking de la mairie. Merci de vous limiter à un seau par foyer.

RESULTATS DE LA PRIMAIRE DE LA DROITE ET DU CENTRE (2ème tour)

LE 27 novembre 2016

	TOTAL	POURCENTAGE
Nombre d'inscrits :	3 277	100,00%
Nombre de votants :	352	10,74%
Nombre d'enveloppes	352	100,00%
Enveloppes vides	2	0,57%
Bulletins blancs	-	0,00%
Bulletins nuls	-	0,00%
Suffrage exprimé	350	99,43%
FILLON	268	76,57%
JUPPE	82	23,43%
TOTAL	350	100,00%

PLANTATION DE LA SAINTE CATHERINE

« Il était une fois quatre arbres fruitiers qui se sont rencontrés près d'une école. Hé !! si on allait se « planter » dans leur verger. Aussitôt dit, aussitôt fait. Nous voilà bien ancrés au sol, le regard tourné vers le sud ».

Les rencontres avec les enfants des écoles ont une saveur particulière. Ce sont des moments intenses, profonds, ce sont des instants plaisants qui nous réveillent de l'intérieur, qui nous donnent des envies d'aimer.

Merci aux enfants !

Merci à vous toutes et tous d'avoir permis de vivre ces beaux instants, malgré le froid.

Maurice KLINGNER,
membre de l'association d'arboriculture de Herrlisheim



ECOLE MATERNELLE

Une réunion d'information sur l'offre d'enseignement bilingue se tiendra le jeudi 19 janvier 2017 à 18h00 à l'école .

La réunion est ouverte à tous les parents des enfants nés en 2014 et rentrant en petite section à la rentrée 2017. Ceux qui sont connus des services de la mairie seront invités. Les autres parents peuvent se rendre directement à la réunion.

Un formulaire avec vos intentions sera à remettre à la directrice de l'école.

INFOS ARBORICULTURE

Les samedis 7 et 21 janvier à 14 h 00 au verger école situé dans le parc de l'Hôtel de ville :
taille d'hiver sur haie fruitière et haute-tige.

Vendredi 20 janvier à 19 h 45 à la salle des sociétés :
assemblée générale.

La Vie Associative



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Une collecte organisée par l'Amicale et l'Etablissement Français du Sang se déroulera le vendredi 27 janvier de 16 h 30 à 19 h 30 dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

Le besoin de sang est toujours important. L'Amicale lance un appel pour une participation massive de la population et encourage vivement les nouveaux donneurs et toute personne de 18 à 70 ans pesant plus de 50 kilos à prendre part à ce geste de solidarité. Pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité. A l'issue du don, une collation sera servie par l'Amicale. Merci d'avance pour votre générosité.

En ce mois de décembre et à l'approche des Fêtes, l'Amicale des donneurs de sang souhaite à tous les habitants de Herrlisheim de belles fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël, bonne année, bonne santé !

Le Président, Jean-Jacques FLEISCHER

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes adresse ses chaleureux remerciements aux généreux donateurs de lots de la tombola qui a agrémenté le marché de Noël : Restaurant LE COIN DU MEUNIER, Dragées ADAM, GARAGE DE LA SABLIERE, Groupe VINCENTZ (Niederhergheim), ALSACE APPRO (Pfaffenheim), ARMBRUSTER (Hattstatt), Amand FONNE, Pharmacie BETZ (Eguisheim), Maison Christine FERBER (Niedermorschwihr), EVEIL DES SENS (Eguisheim), Vins GEILER (Ingersheim), NIKI COIFF (Hattstatt), Vins STEINER, Vins HERTZOG, Vins HEYBERGER, Pharmacie Les ELREN (Colmar), IMPRIMERIE MOSER (Niederhergheim), TREFLE VERT (Rouffach), Pharmacie du VIGNOBLE (Rouffach), CAVE VINICOLE DE PFAFFENHEIM, Chocolaterie RITTER (Pfaffenheim), Boulangerie MARX (Eguisheim), FLEURS BURN (Hattstatt), Boulangerie KEMPF (Colmar), les DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE, Pharmacie de la Fontaine (Gueberschwihl), Distillerie THEO PREISS (Bennwihr-Mittelwihr), GRAND FRAIS (Colmar), Boulangerie MARIE BLACHERE (Colmar), FRESCHACOIFF, Boulangerie REBERT, Pizzeria LA GRENOUILLE, CCM Herrlisheim-Eguisheim, Bernard MULLER, FRESCHAKORB, WOLFBERGER (Eguisheim).

Il remercie également le Maire Gérard HIRTZ, les adjoints, les services de la mairie, M. Francis ZIESSEL correspondant de presse, Nicole BOMBENGER, Nicolas DI STEFANO, Bruno FERBER de Niedermorschwihr, le corps des Sapeurs-Pompiers de Herrlisheim, Virginie MULLER, Viviane ROHMER, Raymond FRITZ, Gilbert MOTOTOLEA, l'association FRESCH'N CO et surtout l'association des GRENOUILLES SPORTIVES pour le prêt des chapiteaux, ainsi que l'ensemble des exposants et les habitants de Herrlisheim et environs.

Nous vous souhaitons de belles et agréables fêtes de fin d'année.

Pour le comité,
Le Président, André FURSTENBERGER

ESCRIME : TOURNOI DE NOEL 2016

Ce samedi 18 décembre avait lieu le tournoi de Noël à Herrlisheim. 18 petits sabreurs ont joué le jeu en s'adonnant au maniement du sabre. Une belle fête pour clôturer cette année 2016 !

Les résultats :

Catégorie 5-6 ans : 1 - Zoé Alexis Raphael de Herrlisheim

Catégorie 7-8 ans : 1 - Cyriaque (Saint Louis) 2 - Simon (Herrlisheim) 3 - Tom (Saint Louis) 4 - Alexandre (Saint Louis) 5 - Mathis (Saint Louis) 6 - Gabin (Herrlisheim) 7 - Hélias (Herrlisheim)

Catégorie 9 et plus / Dame : 1 - Emma (Herrlisheim) 2 - Anaëlle (Herrlisheim) 3 - Johanna (Saint Louis) et Laura (Herrlisheim) / Homme : 1 - Alexis (Herrlisheim) 2 - Antoine (Saint Louis) 3 - Rémi (Herrlisheim) et Louis (Saint Louis) 5 - Justin (Herrlisheim)

Je voulais remercier tous les accompagnateurs, le Maire et son adjointe, le service de restauration et nos deux arbitres qui ont fait une démonstration de Haut Niveau à l'issue de la compétition.

Le Président, Olivier REBOISSON



GRIPPE H5 N8 : AVIS AUX ELEVEURS DE VOLAILLES

A la suite de la découverte de nouveaux cas d'influenza aviaire, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux,
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles,
- aucune volaille de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages,
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination,
- réaliser un nettoyage régulier de votre installation.

Si une mortalité anormale est constatée, conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

LA GARDE NATIONALE

Pour faire face à la menace terroriste sur le territoire français, le gouvernement français a créé une « garde nationale ».

Sont concernés tous les citoyens français, âgés d'au moins 17 ans, pour des missions ponctuelles de protection aux côtés des forces actives, dans les mêmes conditions que celles-ci (uniforme et port d'arme).

Après une formation militaire, les volontaires s'engagent pour une période de 1 à 5 ans.

En fonction de la situation personnelle de chaque bénévole, de sa durée d'engagement et du nombre de jours de réserve effectué, une contrepartie financière est versée.

Plus d'informations sur www.gouvernement.fr/garde-nationale

LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

La CCI Colmar Centre-Alsace organise des réunions d'information sur l'apprentissage, de **14 h à 16 h** :

- les 4, 11 et 18 janvier 2017
- les 1 et 8 février 2017
- les 1, 8, 15, 22 et 29 mars 2017
- les 5 et 26 avril 2017
- les 3, 10, 24 et 31 mai 2017
- les 7, 14, 21 et 28 juin 2017

Inscription obligatoire au 03 89 20 20 12 ou apprentissage@colmar.cci.fr

SALON REGIONAL FORMATION EMPLOI

Ouvert à tous les publics (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, professionnels), il aura lieu les 27 et 28 janvier 2017 au Parc expo de Colmar. Plus d'infos sur www.srfe.com

Etat Civil

Les Grands Anniversaires du mois de janvier 2017



HERTZ Constant, 92 ans le 4
BANNWARTH Gilbert, 82 ans le 4
KEITER Edmond, 87 ans le 5
ZOLLER-LOISON Louis, 80 ans le 5
BURGART François, 76 ans le 6
FRUH Gérard, 89 ans le 6
GREINER Gabrielle, 88 ans le 7
BAUER Bernadette, 88 ans le 9
KAMMERER Thérèse, 79 ans le 9
HURST Marie-Louise, 85 ans le 13
STAHL Alphonsine, 85 ans le 14
HERTZOG Robertine, 87 ans le 15
GLEE Raymond, 80 ans le 18
KIBLER Lucien, 85 ans le 21
BRETZ Gaston, 79 ans le 29
GALET Christiane, 77 ans le 31

Naissances

Salomé DEGROOTE
le 21 novembre



Alexandre MARZOLF
le 13 décembre

CREMATION DES SAPINS

SAMEDI

7 JANVIER 2017

à partir de 17 h 30



**VENEZ NOMBREUX
APPORTER VOTRE SAPIN !**

**PARKING
DE LA LAUCH
A
HERRLISHEIM**

Dans le dialecte alsacien, le mois de janvier porte aussi le nom de « Issmonet » (mois de la glace) et de « Schneemonet » (mois de la neige). Pour réchauffer cette atmosphère hivernale, **l'association FRESCH'N CO vous invite gratuitement** à un grand feu de joie alimenté par vos sapins de Noël.

- * *Petit cadeau aux enfants qui apporteront leur sapin*
- * *Boissons chaudes et petite restauration*
- * *Jeu de lumières & animation musicale*

